



HAL
open science

Licence professionnelle Métiers de la comptabilité, révision comptable

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Métiers de la comptabilité, révision comptable. 2016, Université de la Nouvelle-Calédonie - UNC. hceres-02039300

HAL Id: hceres-02039300

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039300v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Métiers de la comptabilité et de la gestion Spécialité Révision comptable

- Université de la Nouvelle-Calédonie - UNC

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Droit, économie, gestion

Établissement déposant : Université de la Nouvelle-Calédonie - UNC

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Créée en février 2011, la licence professionnelle *Métiers de la comptabilité et de la gestion* spécialité *Révision comptable* proposée par l'Université de la Nouvelle-Calédonie a pour objectif de permettre aux étudiants titulaires d'un diplôme de niveau Bac+2 (2^{ème} année de licence (L2), diplôme universitaire de technologie (DUT), brevet de technicien supérieur (BTS)) et souhaitant une professionnalisation rapide, d'acquérir les compétences et connaissances nécessaires à l'exercice de la fonction de collaborateur d'expert-comptable, et d'effectuer sous la supervision de ce dernier, la production des comptes de très petites entreprises (TPE), de petites et moyennes entreprises (PME)/petites et moyennes industries (PMI) et de grandes entreprises, ainsi que l'ensemble des missions afférentes à cette tâche. Les diplômés peuvent également assurer la direction d'un service comptable ou seconder le responsable comptable et financier en PME/PMI avec l'appui externe d'un expert-comptable.

Cette formation offre ainsi l'opportunité aux diplômés d'exercer les fonctions de comptable dans les PME/PMI, grandes entreprises ou organisations socio-professionnelles, de collaborateurs en cabinet d'expertise comptable et de commissariat aux comptes ou de collaborateurs en cabinet d'audit.

La formation est proposée en formation par apprentissage et en formation initiale (pour les étudiants n'ayant pas obtenu de contrat d'apprentissage) au sein de la Faculté de droit, économie, gestion de l'Université de la Nouvelle-Calédonie (UNC). Elle ne fait l'objet d'aucune délocalisation.

Synthèse de l'évaluation

La formation est positionnée dans le champ *Droit, économie, gestion* de l'UNC où, au regard de ses objectifs, elle a toute sa place. L'organisation des unités d'enseignements, leur contenu ainsi que le volume horaire alloué sont satisfaisants et permettent aux étudiants d'acquérir les compétences et connaissances nécessaires à l'exercice des métiers dans le domaine de la comptabilité.

Dans son environnement proche, la formation constitue la seule de ce type proposée par un établissement d'enseignement supérieur. Par conséquent, elle ne subit aucune concurrence.

La formation est bien ancrée dans son environnement et bénéficie de relation partenariale avec l'Ordre des Experts-Comptables de Nouvelle-Calédonie pour la définition des programmes, la mise à disposition d'intervenants professionnels pour les enseignements, l'accueil des stagiaires ou d'apprentis. Ceci lui permet d'obtenir des dispenses pour certaines unités d'enseignement (UE) avec le diplôme de comptabilité et gestion (DCG). Toutefois, ce partenariat ne fait pas l'objet d'une formalisation à travers une convention de coopération.

Pour sa mise en œuvre, la formation s'appuie sur une équipe pédagogique constituée principalement d'intervenants extérieurs. En effet, le nombre d'enseignants titulaires de l'UNC intervenant dans la formation, est faible. Au regard de la technicité des disciplines enseignées, l'apport des professionnels est déterminant pour le déroulement dans de bonnes conditions de la formation. Cependant, le dossier ne donne pas d'informations permettant d'apprécier l'adéquation exacte entre académiques, chercheurs et professionnels. On peut difficilement apprécier la cohérence entre la composition de l'équipe et les objectifs de la formation ainsi que la conformité de sa composition aux pratiques en licence professionnelle.

La formation est pilotée par un enseignant-chercheur impliqué qui anime l'ensemble de l'équipe pédagogique de façon très satisfaisante. Cela se traduit à travers les réunions de jurys dans le cadre de délibérations, la tenue de réunions pédagogiques et la tenue de réunions du conseil de perfectionnement.

Les effectifs évoluent en dent de scie, avec une moyenne de 16 étudiants inscrits sur ces cinq dernières années, un maximum de 18 étudiants en 2014 et un minimum de 13 étudiants en 2015. Cette faiblesse des effectifs est surprenante car cette formation n'a pas réellement de concurrente sur le territoire et qu'elle offre des débouchés clairs. Le niveau des effectifs soulève la question de son attractivité.

Les taux de réussite sont en baisse. De 16 étudiants diplômés sur 17 inscrits (94 %) en 2011, on passe à 11 étudiants diplômés sur 18 inscrits, soit 61 % en 2015. D'ailleurs, le dossier souligne en de nombreux points, la baisse du niveau des étudiants.

En ce qui concerne l'insertion professionnelle, au regard des données disponibles, celle-ci est à 100 % des répondants. Le taux de poursuite d'études est nul. La formation atteint ses objectifs. Ces résultats sont excellents, mais le faible nombre de réponses aux enquêtes d'insertion professionnelle conduit à nuancer ces conclusions. Des informations sur les emplois occupés auraient été intéressantes pour apprécier la qualité de l'insertion professionnelle. En effet, le dossier ne fournit malheureusement pas d'information permettant d'apprécier les emplois occupés.

La place de la recherche dans la formation, reste très faible. En effet, aucune activité liée à la recherche n'est menée par les étudiants ou en direction des étudiants. Cependant, la recherche n'étant pas l'objectif premier de cette licence professionnelle, ce constat ne saurait constituer une faiblesse de la formation.

A contrario, une place de choix est accordée à la professionnalisation dans le dispositif de formation des étudiants. Elle se traduit par l'intervention de professionnels des métiers de la comptabilité et par la place accordée à l'alternance et au stage. Les étudiants réalisent une alternance de 12 mois ou un stage de 16 semaines. Le nombre d'étudiants en alternance est en augmentation progressive. En effet, de zéro étudiant en alternance à l'ouverture, le nombre d'étudiants en alternance oscille autour de 75 % en moyenne sur les quatre dernières années. Ceci est satisfaisant, car la formation pourra s'orienter à terme vers une formation principalement en alternance, à l'instar de nombreuses licences professionnelles.

Les projets tuteurés constituent également un axe très important de la formation. Ils sont ancrés dans la pratique professionnelle et fournissent un complément de compétences professionnelles aux étudiants et contribuent à accroître leur savoir-faire. Ils sont encadrés par des enseignants tuteurs et des professionnels. Les dispositifs de professionnalisation sont dans l'ensemble satisfaisants.

La place de l'international est faible. La formation n'a aucune convention avec une institution étrangère. Les étudiants ne préparent aucune certification linguistique et n'effectuent pas de mobilité dans le cadre de leur formation. Cependant, compte tenu du fait que la formation répond principalement aux besoins du marché néo-calédonien, la faiblesse de l'international ne constitue pas en soi un véritable frein.

Le recrutement pour la formation s'opère selon des modalités assez classiques en licence professionnelle. Il repose sur un processus sélectif : sélection sur dossier suivi d'une audition devant un jury composé de professionnels et d'un enseignant. Ce processus est satisfaisant et invite à s'interroger sur la chute des taux de réussite.

Les modalités d'enseignement sont classiques sur la forme et conformes aux pratiques observées dans les établissements d'enseignement supérieur. Dans la formation, le numérique se limite aux dispositifs classiques aujourd'hui proposés dans tous les établissements. Aucune innovation majeure n'est relevée. La formation propose certes un cours de système d'information de gestion. Mais rien n'indique le contenu de cet enseignement. De même, aucune information n'est donnée sur l'usage des outils et logiciels liés à la comptabilité dans le cadre des cours. Par ailleurs, la maquette de la formation n'indique pas de cours d'informatique appliquée à la comptabilité ou des cours de logiciel comptable. Or, au regard des objectifs de la formation, ces outils numériques y ont toute leur place.

L'évaluation des étudiants repose également sur des modalités assez classiques et conformes aux procédures et dispositifs généralement utilisés en licence. Elle prend la forme de contrôle continu, d'examen terminal, qui constituent les principales modalités d'évaluation de l'acquisition des compétences. Ces dispositifs sont complétés par la rédaction et la soutenance du projet tuteuré et d'un rapport de stage devant un jury.

Le suivi des compétences acquises s'appuie sur un livret d'apprentissage qui permet au tuteur universitaire de suivre la progression de l'étudiant, et sur une fiche de liaison qui permet à l'entreprise de suivre les connaissances acquises par l'étudiant. Pour les étudiants en stage, la convention de stage constitue l'outil de suivi des compétences acquises. L'ensemble du dispositif d'évaluation des connaissances et des compétences est satisfaisant.

La formation dispose d'un jury dont le mode de fonctionnement et la composition sont satisfaisants. Le suivi des diplômés est réalisé à travers l'enquête de l'université réalisée par le bureau d'aide à l'insertion professionnelle mais les retours sont faibles. On peut également relever l'absence d'une évaluation des enseignements ; ce qui fragilise le processus d'autoévaluation.

Enfin, en ce qui concerne la gouvernance, elle est globalement satisfaisante. La formation dispose d'un conseil de perfectionnement. Il est composé de l'ensemble des intervenants ainsi que de personnalités externes. Il permet de mener l'évaluation de la formation et d'apporter des évolutions à celle-ci. Son fonctionnement est pertinent et conforme à ce qui est attendu de ce type de conseil. On peut cependant regretter l'absence d'anciens diplômés et de représentants des étudiants.

Points forts :

- A travers une forte orientation vers les métiers de l'expertise comptable et des dispenses obtenues à certaines épreuves du DCG, la formation est de bonne qualité et répond clairement aux attentes du monde de l'expertise comptable et des entreprises.
- La formation est caractérisée par une réelle implication du responsable qui, malgré la faiblesse des effectifs d'enseignants de l'UNC, propose des modalités pédagogiques et des dispositifs de suivi intéressants.
- Au niveau de sa gouvernance, la formation s'appuie sur un conseil de perfectionnement qui joue un actif rôle dans l'amélioration de sa qualité.
- On note la présence de dispositifs d'accompagnement des étudiants vers la réussite à travers l'UEO de remise à niveau.
- Les taux d'insertion professionnelle sont excellents mais ils doivent être relativisés au regard du faible taux de répondants.

Points faibles :

- Le nombre d'enseignants titulaires impliqués dans la formation est faible ; ce qui pose des problèmes d'encadrement et de suivi des étudiants.
- La formation enregistre ces dernières années une baisse tendancielle du taux de réussite et des effectifs des étudiants.
- La formation ne dispose pas d'informations ou de données précises sur devenir des étudiants (emplois occupés, temps mis pour trouver un emploi...) afin de pouvoir mesurer la qualité de l'insertion professionnelle.
- La formation n'a pas mis en place le portefeuille de suivi des compétences.
- La formation ne dispose pas de dispositifs d'évaluation des enseignements.
- On note également qu'environ 25 % des étudiants ne parviennent pas à trouver un contrat d'apprentissage.
- Le conseil de perfectionnement dont le rôle est essentiel, comprend un trop grand nombre de membres. Cela pourrait nuire à son efficacité. De même, les anciens diplômés comme les étudiants en formation n'y sont pas représentés alors que leur expérience ou retour d'expérience peut être intéressant en termes d'amélioration de la formation.

Conclusion et recommandations :

La formation proposée est de bonne qualité. Ses modalités d'organisation, de fonctionnement et son pilotage sont très satisfaisants.

Elle s'appuie sur un dispositif de remise à niveau qui accompagne les étudiants dans leur réussite. On peut cependant regretter que malgré l'existence de ce dispositif et une sélection à l'entrée, le taux de réussite soit en baisse ces dernières années. Ceci soulève la question de l'efficacité du processus de sélection.

Par ailleurs, la formation n'est pas entièrement en alternance car en moyenne 25 % des étudiants ne parviennent pas à trouver un contrat d'apprentissage. Il serait souhaitable que d'une part, les responsables de la formation renforcent l'accompagnement des étudiants dans la recherche de l'alternance, et d'autre part, cherchent à négocier un certain nombre de contrats d'alternance auprès de l'Ordre des Experts-Comptables de Nouvelle-Calédonie qui est leur partenaire. Il serait également souhaitable que ce partenariat soit formalisé.

De même, la mise en place effective du portefeuille de suivi des compétences acquises, du dispositif d'évaluation des enseignements, est recommandée. Ces éléments peuvent contribuer à comprendre en partie la faiblesse du taux de réussite. Le responsable de la formation est invité à renforcer le suivi des étudiants en mettant en place des dispositifs internes formalisés et complémentaires à ceux de l'université. Par ailleurs, la composition du conseil de perfectionnement devrait être revue, en réduisant le nombre de participants et en y incluant un représentant des étudiants et des anciens diplômés.

Enfin, le responsable de la formation devrait donner toute sa place au numérique dans le cadre des enseignements en allant au-delà des seules modalités classiques généralement observées et en donnant toute leur place à l'usage de logiciels métier spécifiques (logiciel de comptabilité...).

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>La formation comprend une UE de remise à niveau (UE0) et est articulée autour de sept UE dont quatre sont spécifiques à cette spécialité et permettent d'acquérir et d'approfondir les connaissances fondamentales en comptabilité, fiscalité et gestion sociale et en révision comptable. L'UE1 « Travaux dirigés », <i>Comptabilité approfondie</i>, permet d'aborder les difficultés comptables et d'approfondir les problématiques comptables ; l'UE2 permet d'acquérir les connaissances fondamentales en fiscalité et gestion sociale ; l'UE3 permet d'introduire la révision comptable et l'UE4 permet de développer la méthodologie de révision comptable. Chacune de ces UE comprend un volume d'heures relativement important et donne un nombre de crédits européens importants. Ces UE permettent d'acquérir les connaissances et compétences attendues.</p> <p>Les UE5 <i>Anglais des affaires</i>, UE6 <i>Projet tuteuré</i> et UE7 <i>Intégration en milieu professionnel</i> permettent d'acquérir les compétences professionnelles qui permettent aux étudiants d'améliorer leur savoir-faire en se confrontant au terrain.</p> <p>Ces enseignements permettent aux étudiants d'obtenir des équivalences avec les UE9 <i>Introduction à la comptabilité</i>, UE10 <i>Comptabilité approfondie</i>, UE12 <i>Anglais des affaires</i> et UE13 <i>Relations professionnelles</i> du DCG.</p> <p>On observe une bonne organisation des enseignements autour d'UE bien construites avec des volumes horaires permettant une bonne maîtrise des éléments fondamentaux et conforme aux objectifs de la formation. L'ensemble est satisfaisant.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>La formation constitue l'une des deux licences professionnelles proposées dans l'établissement. Aucune offre similaire n'existe sur le territoire. Elle offre une voie de professionnalisation aux étudiants de la 2^{ème} année de la licence <i>Economie et gestion</i>, et offre une voie de poursuite d'études et de spécialisation aux étudiants du DUT <i>Gestion des entreprises et des administrations</i> option <i>Finance-Comptabilité</i> (DUT GEA option FC) de l'IUT de l'UNC et aux titulaires d'un BTS <i>Comptabilité et gestion des organisations</i> (CGO).</p> <p>La formation est bien ancrée dans son environnement et bénéficie de l'appui d'acteurs professionnels de premier plan (l'Ordre des Experts-Comptables de Nouvelle-Calédonie). Cependant, cette coopération ne donne malheureusement pas lieu à une formalisation à travers une convention de coopération.</p>

<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique associée à la formation semble s'appuyer principalement sur des intervenants extérieurs. En effet, le nombre d'enseignants titulaires de l'UNC intervenant dans la formation est faible : deux Maîtres de Conférences, un Professeur Agrégé du second degré (PRAG), un enseignant contractuel. De même, au regard de la technicité des cours au programme, l'apport de professionnels est dans ce cas déterminant pour que la formation se déroule dans d'excellentes conditions. Le dossier ne précise pas le nombre de vacataires, leurs spécialités et leur fonction afin de déterminer leur niveau d'expérience ainsi que leur aptitude à assurer les enseignements, ni le volume horaire enseigné.</p> <p>On observe tout de même un bon pilotage de la formation avec une animation claire de celle-ci. Il y a des réunions de l'équipe pédagogique et un conseil de perfectionnement qui participe à garantir une formation de qualité.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Les effectifs évoluent de façon irrégulière d'une année sur l'autre. Ils sont en moyenne de 16 étudiants sur ces cinq dernières années. De 18 étudiants en 2014, l'effectif chute en 2015 pour passer à 13 étudiants.</p> <p>Le taux de réussite est également en chute. Il passe de 94 % en 2011 à 61 % en 2015.</p> <p>Les étudiants sélectionnés proviennent majoritairement de BTS, avec une moyenne de 76 % des effectifs sur les cinq dernières années. Le nombre d'étudiants venant de la L2 est très faible, en moyenne de 15 % sur les cinq dernières années. Le reste des étudiants provient d'autres formations.</p> <p>Par ailleurs, en ce qui concerne l'insertion professionnelle, le taux de réponse en 2011 et 2012 est faible : sept étudiants en 2011, soit 41 % des effectifs et cinq en 2012, soit 36 % des effectifs. Cela dit, le taux de poursuite d'études est nul. L'insertion professionnelle est à 100 % de répondants.</p> <p>On peut regretter l'absence en interne d'outils de suivi permettant de pallier le faible taux de réponse des étudiants aux enquêtes d'insertion professionnelle menées par les services de l'UNC.</p>

<p>Place de la recherche</p>	<p>La formation n'est adossée à aucun laboratoire ni à aucune équipe de recherche.</p> <p>La place de la recherche est très faible car elle n'est pas l'objectif premier de cette licence professionnelle. La réalisation des projets tuteurés et leur soutenance auraient pu constituer des tremplins vers une initiation à la recherche. Mais les étudiants n'ont aucun cours d'initiation à la recherche, ni de formation par la recherche.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La professionnalisation est l'une des préoccupations premières de cette formation. Elle se caractérise par l'intervention de professionnels dans la formation, l'alternance, les stages, les projets tuteurés etc.</p> <p>La formation est également préparée en partenariat avec l'ordre des experts-comptables et les enseignements sont ancrés dans les spécificités juridiques et fiscales de la Nouvelle-Calédonie. De même, l'articulation avec le cursus du DCG et les dispenses des épreuves qu'elle permet d'obtenir est le gage d'une réelle professionnalisation de la formation.</p> <p>La fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) de la formation existe, et est claire. Elle indique les métiers auxquels peuvent précisément prétendre les étudiants à l'issue de la formation et les compétences attestées sont libellées de façon claire.</p> <p>L'ensemble des éléments permettant la professionnalisation des étudiants est satisfaisant.</p>

Place des projets et stages	<p>La formation est en alternance (12 mois) mais les étudiants ne parvenant pas à avoir un contrat, peuvent effectuer un stage de 16 semaines. C'est une durée raisonnable qui peut permettre à l'étudiant d'effectuer des missions lui permettant de confronter les connaissances acquises à la réalité du terrain.</p> <p>Pour ce qui est du rythme de l'apprentissage, il est de 15 jours en entreprise et 15 jours à l'université avec présence obligatoire le mercredi. Ce rythme est intéressant. Il permet aux étudiants d'être impliqués dans des projets structurants et d'acquérir toute la technicité nécessaire et de ne pas être déconnectés des dossiers à suivre mais aussi, de ne pas être déconnectés de l'université.</p> <p>L'apprentissage, le stage et les projets sont bien encadrés et font l'objet d'un suivi conjoint entre un tuteur universitaire et un tuteur professionnel.</p> <p>Le projet tuteuré représente 25 % du temps de formation. Le thème est soit, proposé par l'étudiant soit, défini par l'équipe pédagogique en lien avec les professionnels et il donne lieu à la rédaction d'un mémoire commun avec le mémoire de fin d'étude. Il est bien encadré (sujet et méthodologie), et donne lieu à une soutenance devant un jury.</p> <p>Le point à relever ici est la faiblesse de l'équipe pédagogique. Outre ce point, l'ensemble du dispositif de projet, stage et alternance est satisfaisant.</p>
Place de l'international	<p>L'international est quasi inexistant des priorités de cette formation. La formation n'a aucune convention avec une institution universitaire étrangère.</p> <p>Les étudiants ne préparent aucune certification linguistique. Au regard de son fort ancrage territorial, cela n'est pas pénalisant. Les étudiants ont néanmoins un cours d'anglais des affaires de 75 heures. Le volume horaire de ce cours est très satisfaisant.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>L'entrée dans la formation est sélective. Le processus de sélection s'opère sur le mérite académique jugé sur la base du dossier universitaire et d'une audition devant un jury composé de professionnels et d'enseignants intervenant dans la formation, afin d'évaluer les motivations de l'étudiant. Si ce processus semble dans sa forme satisfaisante, l'absence d'informations sur le nombre de dossiers reçus, le nombre de candidats auditionnés et le nombre de candidats sélectionnés ne permet pas d'apprécier le niveau de sélectivité de la formation.</p> <p>Les étudiants bénéficient dans le cadre de l'UEO d'une remise à niveau principalement en comptabilité. Ce dispositif d'aide à la réussite est intéressant car il permet aux étudiants de mieux aborder leur année universitaire.</p> <p>Les étudiants titulaires d'un BTS sont les plus nombreux des inscrits, en moyenne 76 % des effectifs sur les cinq dernières années. Les étudiants provenant de L2 constituent 15 % des effectifs, sur les cinq dernières années.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>Les enseignements obligatoires sont basés sur le présentiel. La formation peut être effectuée ou obtenue dans le cadre d'une validation des acquis de l'expérience (VAE). La formation fait d'ailleurs l'objet d'une demande de VAE en moyenne par an.</p> <p>Le numérique se limite aux dispositifs classiques aujourd'hui proposés dans tous les établissements (Plateforme Moodle ...). La maquette n'indique pas de cours d'informatique ou de cours portant sur des logiciels de comptabilité ou de révision comptable.</p>
Evaluation des étudiants	<p>Le contrôle continu et l'examen terminal constituent le principal levier d'évaluation des connaissances techniques acquises par les étudiants. La nature des épreuves est laissée à l'appréciation de l'enseignant (exposés oral, écrit, rapport avec soutenance).</p> <p>Les compétences professionnelles sont évaluées par la rédaction et la soutenance du projet tuteuré et du rapport de stage. Pour le rapport de stage : 30 % de la note évalue le document produit, 30 % porte sur l'évaluation fournie par le maître d'apprentissage et 40 % sur la soutenance. Pour le projet tuteuré : 40 % de la note porte sur le mémoire produit et 60 % sur une soutenance orale.</p> <p>Le jury est composé de quatre membres dont un professionnel de la comptabilité. Son mode de fonctionnement est satisfaisant et il se prononce à l'issue de chaque session sur l'acquisition des UE et des éléments constitutifs. Les conditions d'attribution de la licence professionnelle sont classiques et conformes au décret lié à l'obtention de ce diplôme.</p> <p>D'une façon générale, les conditions d'évaluation des étudiants, de même que les dispositifs mobilisés dans ce cadre, sont pertinents.</p>

<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Divers dispositifs sont mobilisés pour suivre l'acquisition des compétences des étudiants : le livret d'apprentissage qui est complet et bien construit. Il permet de suivre ce que fait l'étudiant en entreprise. De même, il y a une fiche de liaison qui permet à l'entreprise de suivre les connaissances acquises par les étudiants lors de sa période en cours. Pour les étudiants en stage, il existe la convention de stage qui fixe le cadre des missions qui peuvent lui être confiées. L'ensemble du processus est très satisfaisant. La formation dispose d'un supplément au diplôme qui indique les compétences acquises. Il est complet. Cependant, il est regrettable que le portefeuille de compétences n'ait pas été réalisé.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Le suivi des diplômés est réalisé par le biais d'une enquête menée par l'observatoire de la vie étudiante de l'Université de la Nouvelle-Calédonie. Mais les taux de retour sont insatisfaisants. Le processus de suivi des diplômés pourrait être renforcé par un dispositif interne mieux formalisé au regard du nombre d'étudiants.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>La gouvernance de la formation repose sur un conseil de perfectionnement dont le fonctionnement paraît satisfaisant. Il se réunit une fois par an. Il prend des décisions permettant d'améliorer l'efficacité de la formation. Son fonctionnement est pertinent. En effet, ses conclusions ont permis de prendre des dispositions permettant de renforcer le niveau des étudiants en comptabilité et également à renforcer la sélection lors du recrutement. On peut néanmoins relever qu'il est composé d'un trop grand nombre de membres. Les diplômés en activité et les étudiants en formation n'y sont pas représentés. L'évaluation des enseignements n'est pas réalisée. Il appartient au conseil de perfectionnement de jouer son rôle en insistant sur la mise en place de ces dispositifs déterminants pour le pilotage efficace de la formation.</p>

Observations de l'établissement

Nouméa, le 27 mai 2016



Le Président de l'Université
de la Nouvelle-Calédonie

145, avenue James Cook
BP R4 – 98851 Nouméa cedex
Tel : (687) 29.02.90
Fax : (687) 25.48.29

Au Président de l'HCERES

2 rue Albert Einstein

75013 Paris

Objet : notification des observations de portée générale sur le rapport d'évaluation de la licence professionnelle métiers de la comptabilité révision comptable B2017-EV-9830445S-S3LP170011706-015754-RT

Veillez trouver ci-joint les réponses aux observations formulées pour la licence professionnelle précitée.


Le Président

Gaël LAGADEC

Gaël LAGADEC



Observations sur le rapport d'évaluation

Licence professionnelle Métiers de la comptabilité et de la gestion
Spécialité Révision comptable

Vague B : campagne d'évaluation 2015-2016

Nom/prénom/qualité et coordonnées du porteur : MEYER Nadège, Maître de conférences en droit privé, meyer@univ-nc.nc

Synthèse de l'évaluation

Le nombre d'enseignants titulaires dispensant des enseignements dans la formation est effectivement faible. En revanche, la quasi-totalité des projets tutorés sont encadrés par des enseignants et enseignants-chercheurs titulaires.

En outre, le faible effectif des étudiants en licence professionnelle permet à chacun d'entre eux d'avoir un suivi individualisé en raison de la proximité qui se crée assez rapidement avec l'équipe pédagogique.

Points faibles

- Le nombre de dossiers de candidatures reste constant sur les dernières années. En revanche, l'adoption d'une politique de sélection plus draconienne décidée par le comité de sélection explique une baisse des effectifs des étudiants inscrits en licence professionnelle. En effet, les maîtres d'apprentissage présents au conseil de perfectionnement ont soulevé le faible niveau des étudiants. Afin de répondre au mieux aux attentes des entreprises et pour garantir la qualité du diplôme et des étudiants diplômés, l'équipe pédagogique et le comité de sélection ont fait le choix de relever les critères de sélection des candidats.
- Par ailleurs, il apparaît que les données relatives à l'insertion professionnelle font défaut. Le recueil de ces données a en outre été amélioré sur les deux années qui ont suivi l'ouverture de la licence professionnelle (2011) pour atteindre 90% de réponse en 2013. Afin de compléter le dossier sur ce point, il convient de préciser

que les taux d'insertion professionnelle sont particulièrement satisfaisants comme l'indique le tableau ci-dessous :

Année	Nbre de diplômés	Nbre de répondants	Poursuite d'études	type de contrat	secteur	durée de la recherche d'emploi
2011	16	8	0	5 CDD - 1 CDI	5 secteur privé - 1 secteur public	5 : moins de 3 mois - 1 : entre 3 et 6 mois
2012	12	6	0	4 CDI - 1 CDD	4 secteur privé - 1 secteur public	tous : moins de 3 mois
2013	10	9	1 - séjour linguistique	4 CDI - 3 CDD - 1 gérant de société	7 secteur privé - 1 secteur public	

- L'évaluation des enseignements est réalisée conformément à la politique mise en place au niveau de l'université. Elle consiste en un questionnaire anonyme rempli par les étudiants sur chaque enseignement. Celui-ci est réalisé lors du dernier enseignement de chaque intervenant. Il est seulement à déplorer que les réponses au questionnaire ne permettent pas de faire évoluer les enseignements (absences de critiques ou d'observations pouvant être prises en compte pour améliorer les enseignements).